Aspects diachroniques d'anthropologie linguistique sur les notions *cité, citoyen, ethnie, nation*

Mircea FARCAŞ*

Key-words: *citizen, citizenship, comrade, ethnicity, nation*

Notre démarche se propose de réaliser une analyse linguistique en diachronie sur les notions de *citoyen – cité, ethnie – nation* qui, au long du temps, ont subi plusieurs transformations et modifications du sens. Le premier mot que nous allons prendre en discussion est *cité*.

1. Le mot **cité** est mentionné pour la première fois dans la langue française dans *La Vie de Saint Alexis* (l'un des premiers textes en français) qui date depuis 1050 sous la forme *ciptet* avec le sens 'ville'[1].

Selon le dictionnaire *Grand Larousse de la langue française en six volumes* (tome deuxième, 1972), le terme *cité* peut avoir deux sens: 1. en Antiquité, *communauté politique* dont les membres se gouvernaient eux-mêmes. 2. *le territoire (la capitale)* de cette communauté. Par exemple: « L'Acropole était à Athènes le cœur de la cité ». Aujourd'hui, le terme *cité* peut signifier 'communauté politique' et aussi 'État'. Dans certaines villes, le mot *cité* (écrit avec initiale majuscule) peut désigner la partie la plus ancienne: « La Cité est le berceau de Paris » (*Grand Larousse de la langue française en six volumes*, 1972, s.v.).

Nous devrions retenir deux acceptions du mot:

a) dans l'Antiquité, le mot *cité* désignait une « fédération autonome des tribus groupées sous des institutions religieuses et politiques communes » (*Le Grand Robert de la langue française*, tome IIe, 1985 s.v.). Dans l'Antiquité grecque il y avait *la cité démocratique* Athènes qui s'opposait à *la cité aristocratique* de Sparte.

Il faut mentionner qu'à l'avis de Platon, *la démocratie* est la forme la plus dangereuse de gouvernement d'un peuple. Selon le philosophe grec, la démocratie consiste dans le gouvernement du peuple, parce que même le mot *démocratie* est formé de deux mots grecs : *demos* 'people' et *kratos* 'pouvoir'.

À la différence de la *démocratie*, l'*aristocratie* (< *aristos* 'noble' + *kratos* 'pouvoir') a comme dirigeant un *monarque* qui est responsable pour tout.

b) par rapport au sens historique de « fédération autonome des tribus groupées sous des institutions religieuses et politiques communes » ci-dessus cité, de nos

* Université Technique de Cluj-Napoca, Centre Universitaire Nord de Baia Mare, Roumanie.

[1] Voir *Grand Larousse de la langue française en six volumes*, tome deuxième CIR-ERY, Librairie Larousse, Paris, 1972, s.v.

BDD-A24475 © 2016 Institutul de Filologie Română „A. Philippide"
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 23:07:40 UTC)

jours, une *cité* désigne une ville importante: « une cité plus grosse que Paris» (v. *Le Grand Robert de la langue française* s.v.). Nous pouvons aussi parler d'*une cité maritime* comme c'est la cas de la ville d'Anvers ou bien d'une *cité sainte* qui désigne un centre religieux, très important, un lieu de pèlerinage comme Jérusalem pour les chrétiens ou Mecque pour les musulmans, par exemple. *La cité sainte* peut aussi désigner *l'église* et pour *le paradis* on peut bien employer d'autres mots très expressifs du type: *la cité de Dieu*, *la cité céleste*. On peut aussi parler d'*une cité future* qui signifie, selon les dictionnaires, 'le séjour des élus après leur mort'.

Le mot *cité* est rencontré dans des mots composés tels que: *cité de transit, cité d'urgence* qui désignent un « ensemble de construction légère, servant à l'hébergement de personnes sans abri (réfugiés ou sinistrés) ». Au Québec, on parle même d'*une cité parlementaire*, ou bien le cas de la ville de Bruxelles qu'on peut aussi appeler *une cité parlementaire*, ayant en vue qu'ici il y a le Conseil de l'Europe et le Parlement Européen (v. *Le Grand Robert de la langue française*). On parle aussi d'*une cité universitaire* pour un campus d'étudiants, ou bien d'*une cité ouvrière* qui signifie un ensemble de logements économiques pour les familles d'ouvriers.

Par analogie avec ces mots composés, la langue, qui s'enrichit toujours de nouveaux mots et expressions, a créé des composées expressives telles que: *la cité des abeilles* pour désigner la ruche ou *la cité des fourmis* pour une fourmilière.

Un composé assez récent est la *cité-jardin*, concept parut en 1929 (Larousse) et qui signifie une ville aménagée au milieu de jardins et d'espaces plantés qui permettent d'assurer un air très pur et où, le plus important élément, le terrain, appartient en totalité à la communauté.

2. Citoyen. Le mot *cité* provient du lat. *civitatem*, accus. de *civitas* 'ensemble des citoyens', d'où *ville* (*cf. Grand Larousse de la langue française en six volumes*, 1972 s.v). Donc les *citoyens* fondent une *cité* et pas l'inverse. Il faut préciser que dans l'Antiquité *les citoyens* (qui jouissaient des droits et qui participaient au gouvernement) s'opposaient à d'autres catégories dshabitants: esclaves, étrangers.

Parmi les définitions des dictionnaires pour le mot *citoyen*, nous retenons la suivante, plus simple d'ailleurs: « celui, celle qui jouit du droit de cité dans un État » (*Littré* 1982: 949).

Les notions *citoyen – citoyenneté* ont beaucoup préoccupé le grand Aristote qui dans son ouvrage *La Politique* (I, III, 1) soumet à une fine analyse tous les attributs de la citoyenneté et il est très intéressant de mentionner le fait qu'il écarte les droit d'habitation (droit du sol) et la participation à des droits communs en arrivant à la conclusion que seulement le droit de participer à l'exercice du pouvoir publique caractérise *le citoyen* (cf. *Encyclopédie philosophique universelle* : 340).

Le citoyen s'oppose aux condamnés qui n'ont pas de droits politiques, mais qui peuvent, selon le cas, garder leur droit à la propriété privée.

3. Attestations. Le terme *citoyen* est mentionné pour la première fois au XIIe siècle sous la forme *citehain*:

XIIe siècle: « E se tu vols parler de mun povre lignage, Des *citehains* de Lundres fui nés en cel estage » (Th. le Mort 87)[2].

[2] Les attestations et aussi les exemples sont extraits du *Dictionnaire de la langue française*, par Émile Littré, 1982, p. 949.

BDD-A24475 © 2016 Institutul de Filologie Română „A. Philippide"
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 23:07:40 UTC)

XIIIe siècle: « Li *citien* des villes ne deivent issir hors de la cité par allors que par les portes » (Liv. de just. 65).

XIVe siècle: « Et ancor quert il plus ou doit querir felicité pour say et pour les *citoiens* de sa cité » (Oresme, Eth. 316).

XVe siècle: « Quand les *citoyens* virent la manière d'eux, ils fermèrent leur ville, afin que plus n'y en entrast » (Froiss, II, III, 88).

Au fil du temps, le terme *citoyen* a disparu pendant le Féodalisme et il réapparaît sous la Renaissance. Sous la Révolution française, le terme *citoyen* a substitué les termes *monsieur* et *madame*, employés dans diverses époques, en estimant qu'il s'agissait d'un langage trop aristocratique en appelant une personne 'monsieur', 'madame'. On a parlé même du Roi-Citoyen pour nommer le roi des Français Louis-Philippe, surnommé ainsi en raison de ses manières démocratiques. En français il y a aussi le terme composé *soldat citoyen* désignant les soldats qui appartenaient à la garde civique. Pour le roi Louis XIV, un bon citoyen était un homme soumis aux lois.

On peut faire dans ce contexte un parallèle avec le régime communiste, pendant lequel les termes *monsieur, madame* ont été remplacés par le terme d'origine russe *tovarischi* (en roumain *tovarăş*) qui signifie 'camarade'. Pendant le communisme le terme a subi un videment du sens et aujourd'hui il ne s'emploie plus et personne ne veut s'en rappeler. Le terme roumain *tovărăş* 'camarade' est attesté dans les anciens textes roumains, mêmes dans des textes populaires, ce qui signifie que le mot était entré dans la langue roumaine il y a quelques siècles auparavant.

C'est le communisme avec ses mauvais effets sur la société qui a produit un glissement du sens de ce mot vers le péjoratif. L'ancienne Constitution de la Roumanie communiste contient le mot *citoyen*, en roumain *cetăţean* 'locuitor al cetăţii' ('habitant d'une cité'), mais personne ne l'employait dans le langage courant. Seulement le mot *tovarăş* 'camarade' était utilisé, aspect qui voulait exprimer ainsi le fait que tous les gens étaient égaux.

On parle aussi de la notion du *citoyen du monde*, *citoyen de l'univers* c'est-à-dire un *cosmopolite* pour un « homme qui met les intérêts de l'humanité au-dessus de la patrie' (Littré 1982 : 949).

4. Dérivés

4.1. À partir du mot italien *citta* 'ville', les Italiens ont dérivé le diminutif *citadella* 'petite cité', mot emprunté par le français sous la forme *citadelle*, qui a, selon *Le Grand Robert de la langue française*, deux acceptions: 1. forteresse commandant une ville, synonyme de fort, fortification, par exemple: *Le Capitole, citadelle de Rome* et 2. forteresse servant de prison: *La citadelle de Parme* (*La Chartreuse de Parme*) de Stendhal.

Il y a bien des expressions intéressantes qui sont employées comme des synonymes telles que: *une citadelle mouvante/ flottante* = un grand navire de combat; *planter/ arborer son drapeau sur la citadelle* = conquérir (*cf. Le Grand Robert de la langue française*, éd. citée, p. 628).

4.2. Un dérivé du mot *cité* est *citadin, citadine*, attesté au XIIIe siècle (< it. *cittadino*) qui désignait à l'époque 'l'habitant d'une ville', par oppositions aux habitants de la campagne, synonyme du mot *urbain*. Il a comme antonymes les mots: *campagnard, champêtre, paysan, rural, villageois*. Le mot *citadin, -e* était

BDD-A24475 © 2016 Institutul de Filologie Română „A. Philippide"
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 23:07:40 UTC)

employé comme adjectif dans le composé: *voiture citadine* qui signifiait une voiture publique qu'on pouvait louer, attesté à 1828. Par économie linguistique, on a renoncé au premier mot, *voiture*, on employant le deuxième, *citadine*, à l'origine adjectif, en tant que substantif, *une citadine*: « Une citadine à deux chevaux, de celles qui s'appellent *Compagnie générale* du nom de l'entreprise» (Balzac) (cf. *Grand Larousse de la langue française en six volumes,* s.v.).

4.3. Du *citoyen* + suf. *-eté* on a créé le nouveau mot: *citoyenneté* au sens 'qualité de citoyen'. La citoyenneté exige à celui qui la reçoit un serment de fidélité envers le pays qui lui offre cette qualité. En ce sens, on parle d'une « nouvelle » citoyenneté européenne qui devrait être indépendante de la citoyenneté nationale, mais ça reste encore un plan pour le futur et assez difficile à accomplir (Schnapper, Bachelier 2001: 162).

5. Ethnie – Nation. Il faut y parler aussi sur les notions d'*ethnie* et de *nation*. On constate généralement une confusion entre les deux mots, l'*ethnie* étant appelée parfois *nation* (Schnapper 2004: 33). Le terme *nation,* paru en Angleterre pendant le XIIIe siècle, était employé jusqu'à la naissance de la nation moderne avec le même sens que le mot *ethnie*. En 1300 le syntagme « nation française » désignait la totalité des français (*ibidem*). Par rapport au mot *nation,* le terme *ethnie* se caractérise par deux traits spécifiques : c'est un groupe d'appartenance et il n'a pas nécessairement une expression politique. En plus, il ne faut pas croire que le terme *ethnie* a quelque chose de péjoratif, bien qu'il existe à présent une tendance qui renvoie vers ce sens, cela étant dû aux groupes ethniques malveillants et bien connus par leurs coutumes. Dans les deux cas, *l'ethnie* et aussi la *nation* sont des formes historiques, produites d'une situation politique (Schnapper 2004: 35).

Selon les sociologues, l'ethnie ne s'oppose pas à la nation par le nombre des individus, mais par la nature de la liaison qui les unit (*ibid*.). Ainsi, Walker Connor (1978 : 589, *apud* Schnapper, *op. cit*., p. 35) affirmait : « An ethnic group may be readily discerned by an anthropologist or other outside observer, but until the members are themselves aware of the groups uniqueness, it is merely an ethnic group and not a nation ».

À partir du XIXe siècle, pour l'*ethnie* on emploie également le mot *peuple*. Mais désigner l'ethnie par le terme politique *peuple* signifie accorder le droit de revendiquer l'indépendance politique – le droit de devenir *nation* – unité politique (*ibid*.). Nous nous y trouvons devant un principe révolutionnaire qui, pendant les périodes des nationalismes, peut revendiquer, au nom de l'ethnie, la reconnaissance comme *nation* – unité politique. On comprend ainsi le mécanisme qui a conduit vers la confusion des deux termes, l'*ethnie* et la *nation*. Mais, on arrive à quelque chose d'imprévu, la reconnaissance politique des ethnies intégrées dans la nation conduit vers la désintégration, l'État, lorsqu'il devient plus puissant il inclut la nation et détruit la communauté de citoyens. Ainsi, les sociologues et les philosophes considèrent qu'entre l'ethnie et l'État, la nation doit être toujours considérée comme le troisième élément extrêmement important (*ibid*., p. 42).

5.1. Du point de vue linguistique ni même les dictionnaires ne reconnaissent la synonymie entre les deux mots. Ainsi, *Le nouveau dictionnaire des synonymes* (Larousse 1994) pour le terme *ethnie* indique le sens 'peuple, tribu' pendant que pour la *nation* le sens renvoie vers « ensemble d'hommes qui forment une

BDD-A24475 © 2016 Institutul de Filologie Română „A. Philippide"
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 23:07:40 UTC)

communauté politique et sont établis sur un même territoire ». Attesté en 1530, le mot *ethnique* provient du lat. *ethnicus* emprunté au grec *ethnikos*, d'*ethnos* « peuple » (v. *Le nouveau dictionnaire étymologique* 1964 s.v.). L'*ethnie* a eu, à un moment donné, dans le domaine religieux le sens « païen » et ayant ce trait sémique caractéristique pourrait bien constituer une cause pour le glissement vers un sens péjoratif.

5.2. L'autre terme qu'on y discute, la *nation*, est plus ancien et il est mentionné dans Ps. d'Oxford en 1120; 1160 Benoît (*nation*), « naissance, extraction », du lat. *nation* < *natus* « né » (*ibidem*). La forme adjectivale *national*, attestée sous la forme *nacionnale* au début du XVIe siècle et *national* en 1550, compose plusieurs formes: *national-socialisme, national-socialiste* (1921)[3]. En Allemagne, le composé *nazional-sozialist* donnera le nom abrégé du futur parti *nazi*, fondé par Adolf Hitler en 1920[4]. Du mot *nazi*, des dérivés comme *nazisme, naziste* seront fort connus depuis 1930 (*cf. Le nouveau dictionnaire étymologique* 1964 s.v).

À partir du mot *national* on connaît des dérivés tels que *antinational* (1743), *dénationaliser* (XIXe siècle), *international* (1801), *internationaliser* (1948), *internationalisation* (1950), *internationalisme* (1876), *internationaliste* (1871), *internationalité* (1871) (*ibidem*).

En conclusion, les mots discutés ci-dessus ne peuvent être analysés que dans leur contexte spécifique qui renvoie soit à la philosophie, soit à la sociologie politique. Le mot *citoyen* est dérivé de *cité*, mais la *cité* ne peut exister que si ses citoyens existent. Dès que ceux-ci disparaîtraient, la *cité* s'abîmait, elle n'existait plus et elle n'avait de valeur que seulement grâce aux citoyens qui l'habitaient. Les mots *ethnie, nation* se confondent parfois par des causes sociopolitiques qui déterminent des changements de sens au niveau de la langue. Et cette situation est fort normale, car toute évolution de la société impose des modifications au niveau linguistique, notamment dans le lexique qui enregistre automatiquement chaque réalité nouvelle par de nouvelles appellations.

Bibliographie

Albert *et alii* 1964: Albert Dauzat, Jean Dubois, Henri Mitterand, *Nouveau dictionnaire étymologique et historique*, Paris, Larousse.

Genouvrier *et alii* 1994: Émile Genouvrier, Claude Désirat, Tristan Hordé, *Le nouveau dictionnaire des synonymes*, Paris, Larousse.

Littré 1982: Émile Littré, *Dictionnaire de la langue française*, tome 1, Chicago, Édité par Encyclopaedia Britannica Inc.

Robert 1985: Paul Robert, *Le Grand Robert de la langue française*, IIème édition, tome II Bip – Cout, Édition le Robert, Paris.

[3] Outre ce composé, on rencontre le syntagme *national-populisme* qui signifie « doctrine politique fondée sur un nationalisme xénophobe et raciste, déclarant défendre les intérêts du peuple contre les classes dirigeantes » (*Le Petit Larousse Illustré*, 1994, s.v.).

[4] En 1920, Adolf Hitler fonde à Munich un parti national-socialiste (en allemand *nazional-sozialist*), qui va dominer l'Allemagne de 1933 à 1945. Il avait à la base une doctrine nationaliste, raciste et antisémite, exposée par Hitler dans l'ouvrage *Mein Kampf* (1923-1924). Cette politique impose le terrorisme d'État et l'extermination de l'autre, en particulier des Juifs et des Tsiganes (*Cf. Le Petit Larousse Illustré*, 1994, s.v).

BDD-A24475 © 2016 Institutul de Filologie Română „A. Philippide"
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 23:07:40 UTC)

Schnapper 2004: Dominique Schnapper, *Comunitatea cetăţenilor. Asupra ideii moderne de naţiune*, Piteşti, Editura Paralela 45.
Schnapper, Bachelier 2001: Dominique Schnapper, Christian Bachelier, *Ce este cetăţenia?* Iaşi, Editura Polirom.
*** *Encyclopédie philosophique universelle* (sous la direction d'André Jacob), vol. II, Les notions philosophiques, tome 1, A-L, PUF, Paris, 1990.
*** *Grand Larousse de la langue française en six volumes*, tome deuxième CIR-ERY, Librairie Larousse, Paris, 1972.
*** *Le Petit Larousse Illustré*, 1994.

Diachronic Aspects of Linguistic Anthropology about the Notions *city*, *citizen*, *ethnicity*, *nation*

In time, the notion of citizen suffered a lot of transformations and modifications of meaning. Starting from the definition: 'a member of a state, who owns civil and political rights', one can observe that under different political regimes, the citizens' rights were cancelled under the authority of other laws. Furthermore, the term *citizen*, during the French Revolution, and during the communist age in Romania was replaced, under certain ages, with the words *sir*, *madam*, and the word citizen, was replaced with *comrade*, from the Russian *tovarischi*. The concept of *citizen* (*citizenship*) disappears in Europe during the Feudal Age and reappears in the Renaissance.

The words *ethnicity* and *nation* are easily confused due to several socio-political causes which entail changes in meaning in the language. Any change in society is automatically registered linguistically.

BDD-A24475 © 2016 Institutul de Filologie Română „A. Philippide"
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 23:07:40 UTC)